

## Communiqué

Pour diffusion immédiate

### Réduction de la dépendance au pétrole : le plan d'action régional et le diagnostic énergétique sont publiés

**Rimouski, le 12 juin 2013** – Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent rend public le plan d'action et le diagnostic énergétique qu'il a élaboré au cours des derniers mois avec ses partenaires de la Table régionale sur la réduction de la dépendance au pétrole.

#### Diagnostic énergétique

Le [diagnostic énergétique régional](#) permet d'avoir une vue d'ensemble sur la consommation d'énergie et la portion occupée par le pétrole, soit 40 % de toutes les formes d'énergie. C'est donc un total estimé de près de 500 millions de litres de pétrole que le Bas-Saint-Laurent consomme annuellement. Le secteur des transports consomme la part du lion de ce total, c'est-à-dire 80 %, principalement dans le transport routier de personnes et de marchandises.

Le statut de région ressource du Bas-Saint-Laurent, avec la faible densité de la population et l'importance des activités d'extraction des ressources naturelles, influence directement l'importance relative des transports dans ce bilan. Pourtant, les perspectives sont encourageantes puisque la région détient un énorme potentiel de réduction de la consommation de pétrole, que la Table régionale a structuré sous la forme d'un plan pour que les acteurs régionaux passent de la parole aux actes.

#### Plan d'action

Le [plan d'action régional de réduction de la dépendance au pétrole 2013-2020](#) s'articule autour de 5 axes : le transport des personnes, le transport des marchandises, l'aménagement du territoire, le chauffage des bâtiments et divers.

Chacun des axes comprend des objectifs spécifiques et des actions correspondant à la réalité régionale telles que le transport collectif adapté à la faible densité de la population, ou l'intermodalité des transports de marchandises (incluant le maritime et le ferroviaire dont on ne tire pas le plein potentiel). L'utilisation de la biomasse forestière, agricole et urbaine dans la production de biocarburants ou pour le chauffage, une filière dans laquelle la région fait déjà figure de leader, est notamment préconisée.

Le plan comporte aussi d'autres actions qui interpellent les paliers de gouvernement supérieurs, notamment au sujet de l'électrification des transports ou de la stratégie énergétique.

Le Conseil régional de l'environnement clôture ainsi la deuxième phase de la démarche, **Par notre PROPRE énergie**, dont le slogan « On s'active pour un Québec sans pétrole » exprime bien l'objectif. Le [diagnostic](#), le [plan d'action](#) ainsi qu'une description de sa [démarche d'élaboration](#) sont disponibles sur le site du conseil au [www.crebsl.com](http://www.crebsl.com).

## À propos

Depuis deux ans, les Rendez-vous de l'énergie ont permis à la société québécoise de prendre conscience de sa dépendance au pétrole et d'y réfléchir de façon constructive pour trouver des alternatives. Le regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) et les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) poursuivent maintenant la mobilisation des acteurs socioéconomiques dans le cadre d'un vaste chantier de prise en charge régionale de la lutte aux changements climatiques.

Le projet Par notre PROPRE énergie est rendu possible grâce à la contribution financière principale du Fonds vert du gouvernement du Québec et au partenariat avec le Centre québécois d'actions sur les changements climatiques. Il est aussi soutenu par un collectif d'organisations de divers secteurs, dont la Conférence régionale des ÉluEs du Bas-Saint-Laurent.

-30-

Source et information : Patrick Morin, agent de développement  
Téléphone : 418 721-5711 | Cellulaire : 418 732-9137  
p.j. Signature visuelle